

Plateforme électronique – publication : 11 septembre 2026

MUNICIPALITE DE SAVIESE *mise à l'enquête publique*

L'administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique la.les demande.s en autorisation de construire formulée.s par :

- Requêteurs et propriétaires : Bertholet Fabrice et Maria Isabel
Auteur des plans : Architectes Associés von Rickenbach, Torrent Sàrl - Gutierrez Arnaud
Type de réalisation : Isolation de la toiture et ajout de panneaux solaires
Situation : parcelle no 2293, plan no 6, au lieu-dit « Les Rochés » - coordonnées 593'753/123'771
Zone : Zone touristique
- Requêteur et propriétaire : Waser Daniel
Auteur des plans : Menoud Jérôme
Type de réalisation : Couvert à voiture
Situation : parcelle no 2436, plan no 6, au lieu-dit « Tramillau » - coordonnées 593'913/123'965
Zone : Zone touristique
- Requêteur et propriétaire : Bishop Llyod
Auteur des plans : Jollien Félix
Type de réalisation : Pose d'une PAC extérieure
Situation : parcelle no 5785, plan no 36, au lieu-dit « Champs St-Jean » - coordonnées 592'005/121'762
Zone : Zone des villages
- Requêteur : Varone Pascal
Propriétaires : Varone Pascal et Rolande
Auteur des plans : TMB Partners SA, Aymon Christelle
Type de réalisation : Pose d'une PAC extérieure et la construction d'un couvert de protection
Situation : parcelle no 2946, plan no 6, au lieu-dit « Prarainson » - coordonnées 593'725/123'975
Zone : Zone touristique
- Requêteur et auteur des plans : Ravel Marc
Propriétaires : Ravel Marc et Daven Estelle
Type de réalisation : Local de rangement sous le couvert à voiture
Situation : parcelle no 8012, plan no 46, au lieu-dit « Grandfin » - coordonnées 593'056/121'360
Zone : Zone résidentielle R30
- Requêteurs et propriétaires : Porcellana Gaëtan et Marie
Auteur des plans : Gillioz Morgan
Type de réalisation : Installation d'une PAC split
Situation : parcelle no 11159, plan no 56, au lieu-dit « Mourlandan » - coordonnées 594'031/122'909
Zone : Zone Résidentielle R20

Les plans peuvent être consultés auprès du bureau technique communal et/ou sur eConstruction. Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

Savièse, le 11 septembre 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE